

## MISE EN PLACE PROTOCOLES SANITAIRES COVID19 HALTE NAUTIQUE MOULIN SAINT PAUL

### **1. Propreté et l'hygiène des locaux et lieu d'accueil :**

10h / 13h30 et 18h désinfection de la banque d'accueil, du matériel de bureau (ordinateurs, photocopieur, caisse enregistreuse, poignées de portes, hygiaphone)



### **2. Gestion attente clients**

- **Rampe d'accès à l'accueil :**  
Les clients attendent au niveau du marquage rubalise identifiant les 1 m de distanciation,



Sens de circulation pour ne pas se croiser sur la rampe



Affichage et marquage au sol (photos) :





### 3. Arrivée dans les locaux :

- Le client attend au stop de la porte d'entrée que le personnel de Doubs Plaisance l'invite à entrer



- Vitre de protection Hygiaphone de caisses



#### **4. Sortie de l'accueil**



#### **5. Règlement :**

Nous privilégions le paiement sans contact.

#### **6. Mise à disposition des sanitaires :**

Les sanitaires PMR seront accessibles aux heures d'ouverture de la Capitainerie.

Une affiche sur les sanitaires et l'évier du sous-sol indiquera qu'ils ne seront pas utilisés durant la crise sanitaire.

Désinfection chaque heure, suivi sur fiche support